

Albert Camus face à la manipulation politique

Tanguy de Wilde (Université catholique de Louvain)¹

Albert Camus n'est pas aisé à classer parmi les écrivains dits engagés. Certes, jeune, il s'est inscrit un court instant au parti communiste avant de s'en écarter définitivement. Résistant face à l'occupant allemand, il a surtout la plume comme arme. Par la suite, l'écrivain n'aura de cesse d'exprimer ses convictions sur la marche idéale du monde et le devenir de l'homme, mais la morale qui s'en dégage le singularise à son époque : ni tenant obtus d'une idéologie, ni combattant armé pour une cause, ni tout à fait au-dessus de la mêlée non plus. On ne peut le comparer à Barbusse, Aragon ou Brasillach qui se fourvoient : Camus est finalement trop lucide pour épouser aveuglément un dogme politique. Il ne s'apparente guère non plus à Hemingway, Orwell ou Malraux qui s'engagent par les armes, même si, comme certains d'entre eux, il perçoit vite la dérive totalitaire du communisme. Camus ne plane pas non plus au-dessus de la mêlée comme Rolland, un temps, ou Yourcenar, pratiquement en permanence : s'il prend de la hauteur, c'est pour mieux plonger au cœur du champ politique, pour y insuffler des idées où la vérité et la liberté ne seront jamais bradées.

Plutôt homme de gauche par son extraction mais pétri d'humanisme renforcé par la pénible expérience de la Deuxième Guerre mondiale, Camus dénonce le stalinisme sorti vainqueur du conflit. Le réalisme prôné au nom d'une efficacité qui justifierait les moyens abjects pour mener à une fin escomptée heureuse l'horrifie chez les compagnons de route du petit père des peuples. Parmi ces fréquentations bourgeoises et germanoprates, Sartre et Beauvoir sont à ses yeux d'une complaisance coupable vis-à-vis des crimes de l'URSS. Surtout, Camus refuse l'enfermement manichéen dans une posture où toute critique est assimilée au passage dans le camp adverse. Il réserve ainsi aussi des traits acérés au franquisme, ne fait nullement l'éloge du capitalisme, mais prône la justice sociale, et place la dignité et la liberté au cœur des rapports humains. Même pendant les guerres, celle de 1939-1945 et l'insurrection en Algérie, il s'essaie à des attitudes tempérées. Il combat les collaborateurs et l'occupant via un journal clandestin et récuse la violence aveugle. Très tôt, il milite contre la peine de mort, craint les excès de l'épuration et s'attache à une justice sans vengeance. Lors des événements d'Algérie, le natif d'Afrique du Nord tente l'impossible : la conciliation des points de vue, avec comme préalable la renonciation mutuelle à la violence aveugle qui emporte dans la tourmente femmes et enfants. Il dépasse le cliché de l'Européen dominateur et de l'Arabe opprimé pour intéresser les observateurs lointains au sort des « petits blancs », pauvres comme sa famille, migrants présents depuis plusieurs générations et qui seront, après sa mort, rejetés à la mer. Peine perdue, cette approche irénique, comme sa volonté de dire la vérité à Billancourt, sont des combats éreintants pour l'époque. Alors qu'il tente de s'élever vers

¹ L'auteur remercie Valérie Rosoux pour les échanges auxquels cette contribution a donné lieu à l'UCLouvain.

une troisième voie, avec une troisième voix, Camus est vilipendé par les uns et incompris par beaucoup. Son attitude hautement morale, qui veut nommer le mal et chercher le bien, gêne les idéologues qui ne pensent qu'à trancher : il n'est donc qu'un « chien » parce qu'il s'oppose au communisme, un dangereux « agent du Kremlin » quand il vitupère contre Franco ou un « colonialiste » parce qu'il n'approuve pas les méthodes terroristes du FLN algérien. Toutes les nuances que Camus entend mettre en exergue se heurtent à une conjoncture où les affrontements sont simplifiés : Est-Ouest, Nord-Sud, Aron-Sartre. Or l'auteur se place au centre, avec la liberté comme étendard pour que l'homme ne soit pas broyé par un quelconque dogme matérialiste. Camus est de la Méditerranée, encore un espace central, une mer trop large pour confondre les rives du Sud et du Nord, mais trop étroite pour les séparer, selon la formule classique. Toujours révolté, il est donc souvent seul. Dans ses écrits portant sur le politique, la répétition n'est pas rare, comme s'il voulait asséner une vérité qui se dérobe à ses contemporains. Et il faut des esprits hautement érudits comme Julien Green pour saisir d'emblée la singularité du personnage : « il y a chez cet homme une probité si évidente qu'elle m'inspire immédiatement le respect »².

C'est à l'analyse de l'engagement et des écrits politiques de Camus que cette contribution est consacrée³. L'objectif est de cerner l'essence du message politique qu'un intellectuel fauché en plein vol a pu livrer. Il n'y a pas vraiment de programme politique chez Camus. Globalement affleure aussi une réticence à l'engagement concret dans la *Res publica*. Nonobstant, il y a une éthique de l'agir et une claire dénonciation de toute manipulation, en particulier celle des idéologies promettant des lendemains qui chantent pour mieux mener à l'enfermement totalitaire.

Un engagement réticent et évanescent

Lucidité et liberté, ces deux leitmotifs traversent les pensées politiques de l'auteur de *L'Étranger*. La lucidité combat le mensonge inhérent à tout pouvoir totalitaire : il faut pouvoir nommer les choses et désigner le mal. Comme Orwell dans *1984*, Camus pense que la dégradation du langage est un des signes du totalitarisme. On connaît la formule, répétée à l'envi mais pourtant apocryphe : « mal nommer les choses, c'est ajouter aux malheurs du monde »⁴. Quant à la liberté, elle est au cœur de tout projet politique, elle n'est pas négociable. Elle ne peut s'effacer devant les moyens pourvoyant prétendument à l'égalité ou à la justice. La fin ne justifie jamais les moyens, c'est une ligne rouge à ne pas franchir. Mais la liberté demeure tout autant comme cri de révolte face à tout système économique trop libéral pour ne rien produire d'autre que des assommoirs. Pour Camus, la liberté est une conquête permanente :

² Julien GREEN, « Note du 20 février 1948 », dans *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1972-1998. BIBLIOTHÈQUE DE LA PLÉIADE. Cité par Virgil TANASE, *Camus*, Paris, Gallimard, 2010, p. 212. FOLIO.

³ Le corpus étudié est celui contenu dans Albert CAMUS, *Conférences et discours 1936-1958*, Paris, Gallimard, 2017. FOLIO. Le contexte biographique a été approché pour l'essentiel dans trois biographies substantielles, chronologiquement celle de Herbert R. Lottman (*Albert Camus*, Paris, Seuil, 1978) traduite de l'américain, celle d'Olivier Todd (*Albert Camus. Une vie*, Paris, Gallimard, 1996) et celle de Virgil Tanase, déjà citée.

⁴ *L'error communes* vient de la variation opérée à partir d'un essai de 1944, paru dans *Poésie 44*, (*Sur une philosophie de l'expression*), où Albert Camus écrivait : « Mal nommer un objet, c'est ajouter au malheur de ce monde ».

« [...] il y a liberté, libération et lutte. C'est la condition de l'humain de ne pas posséder une liberté toute faite »⁵.

Ceci explique les réticences de Camus à rejoindre le parti communiste en Algérie dans les années trente : un tel engagement n'écornerait-il pas la liberté du créateur littéraire ? Et la loyauté due à un parti hiérarchisé et très discipliné ne se heurterait-elle pas à sa lucidité quand des directives seront trop contestables pour s'y soumettre ? Mais d'un autre côté, ayant bénéficié d'une forme d'ascenseur social, le Rastignac méditerranéen est séduit par l'idée *a priori* généreuse du communisme : une mise en commun au profit de tous, version séculière du partage chrétien. Après bien des hésitations, Camus cède et prend sa carte de parti notamment sur les instigations d'un ami fort différent de lui : Claude de Fréminville a rejoint le parti alors qu'il est issu d'un milieu privilégié dont il se détourne pour prôner une société égalitaire. On est ici en présence de deux illusions de jeunesse classiques : on entre au parti pour mettre en œuvre des idées vivifiantes avant de prendre conscience qu'il faut servir une idéologie rigidifiée. C'est en 1935 que Camus s'inscrit au parti communiste et il en sera exclu par les instances dirigeantes en 1937. Il verra alors de près la machine à déchiqueter les corps et les pensées que représente un parti qui n'a rien d'une avant-garde éclairée. Sans doute escomptait-il un parti de la liberté guidant le peuple. La réalité lui montre une bureaucratie politique asservissant le peuple, « comme si des esclaves pouvaient jamais espérer obtenir justice »⁶. Plus précisément, la rupture interviendra quand Camus se rendra compte de la duplicité du parti. Ce dernier entendait lutter contre le capitalisme et rassembler tous les déshérités de la terre dans une perspective internationaliste. La révolution mondiale à laquelle il fallait travailler excluait les tendances indépendantistes en Algérie comme le nationalisme bourgeois en Europe. C'est le sens du slogan transnational : « Prolétaires de tous pays, unissez-vous », et, sous-entendu, ne regardez pas le nombril de votre nationalité par rapport aux nécessités de conquérir la planète. Pour le parti, l'indépendance de l'Algérie n'est donc pas nécessaire car les revendications des populations arabes seront satisfaites dans un cadre plus global, celui d'une révolution sociale mondiale. Fort de cette eschatologie commune, Camus a accueilli des militants arabes qui, pour faire bonne mesure, ont mis quelque peu sous le boisseau leurs penchants nationalistes que l'écrivain ne partage pas. Mais le parti prend ombrage du succès des activistes arabes et approuve les mesures de répression à leur égard. Camus en est outré et proteste. La ligne du parti demeure inflexible et se mue en couperet pour l'exclure. Le prétexte est commode et fallacieux : le camarade aurait versé dans une provocation trotskiste...

Débarrassé *volens nolens* d'un carcan, Camus retrouve une liberté et une verve complètes pour soutenir les républicains espagnols, adoubés ou non par Moscou, pour mettre en garde contre Hitler, sans se priver de critiquer l'URSS. Plus étonnamment, il procédera à une analyse froidement lucide des accords de Munich en 1938 : il ne crie pas victoire mais ne tombe pas non plus dans la dénonciation

⁵ Albert CAMUS, « Intervention à la table ronde de civilisation, 1946 », dans *Conférences et discours 1936-1958, op. cit.*, p. 81.

⁶ Albert CAMUS, « Le Pain et la Liberté, 1953 », dans *Conférences et discours 1936-1958, op. cit.*, p. 201.

d'un compromis honteux. Ce qui est assez original pour l'époque où beaucoup s'aveuglent et un certain nombre s'offusque. Sans le formuler explicitement, Camus perçoit l'impossible conciliation de deux principes contradictoires issus de la conférence de Versailles : la sécurité collective, garante d'une paix de *statu quo*, et le principe de la création d'États-nations sur les cendres des empires. Ce dernier principe est inégalement appliqué à Versailles, provoquant injustices et revendications au sein d'États plurinationaux. Mais ces revendications ne peuvent être satisfaites du fait du principe du *statu quo*. C'est le cas de la Tchécoslovaquie où les Tchèques et les Slovaques se sont unis en 1918 pour créer un État qui dilue à leur profit respectif en Bohême-Moravie la présence allemande et en Slovaquie les minorités hongroises. À Munich, Hitler exploite habilement la mauvaise conscience des vainqueurs de 1918. Les accords de 1938 maintiennent temporairement la paix et corrigent Versailles par la cession de la région des Sudètes à l'Allemagne. Un point d'équilibre de compromis aurait pu être atteint mais on sait que ce paroxysme de la politique d'*appeasement* fut un point de basculement pour l'Europe. Camus avait bien perçu le symptôme mais, comme beaucoup à l'époque, s'illusionnait sur la pertinence du remède. La croyance, en septembre 1938, que toute solution de compromis était préférable à la guerre était certes nourrie par les pacifistes, parmi lesquels on pourrait ranger Camus, mais aussi par les impossibles engagements de la France en Europe centrale. Paris avait donné sa garantie à la Tchécoslovaquie en cas d'agression, mais comment défendre la Tchécoslovaquie sans passer par l'Allemagne et provoquer une déflagration ? Il valait donc mieux négocier avec l'Allemagne, pour éviter la guerre, mais c'est Churchill qui avait raison : le choix de Munich n'était pas celui de la paix ou de la guerre ; c'était celui du déshonneur ou de la guerre qui arriverait de toute façon tôt ou tard.

Par la suite, Camus n'aura pas à subir l'affreux dilemme moral induit par le pacte germano-soviétique lorsque l'Allemagne envahira la Pologne et que la France lui déclarera la guerre. Le parti de Moscou ou un parti de France ? Telle sera l'alternative pour les communistes de l'Hexagone après que leur secrétaire général, Maurice Thorez, se fut enfui en URSS pour ne pas avoir à combattre l'Allemagne, alliée de Moscou du fait du pacte Molotov-Ribbentrop. Tout au contraire, dès la drôle de guerre, Camus voudra s'enrôler mais les médecins confirmeront son inaptitude qui lui avait valu l'exemption du service militaire. L'engagement qui épousera les convictions de Camus s'accomplira dans la Résistance.

Avec le recul, Camus prendra sa part de responsabilité de cet attrait temporaire pour le mirage communiste, même si l'essentiel pour lui sera de stigmatiser ceux qui demeureront dans l'aveuglement. En réalité, il dénonce une sorte de paternalisme léniniste désireux de manipuler des masses incultes en remplissant leur ventre creux : « [...] des intellectuels dynamiques ont annoncé aux travailleurs que c'était le pain seul qui l'intéressait et non la liberté, comme si le travailleur ne savait pas que son pain dépend aussi de sa liberté ». Et d'ajouter, comme en souvenir de son errance de jeunesse : « Et certes, devant la longue injustice de la société bourgeoise, la tentation était forte de se porter à ces extrémités.

Après tout, il n'est peut-être pas un seul d'entre nous qui, dans l'action ou en la réflexion, n'y ait cédé »⁷. À l'avenir, Camus sera plus prudent, méfiant même et réfractaire à endosser des fonctions officielles que le pouvoir lui offrira quand sa notoriété croîtra. Son engagement ne sera plus compatible avec la structure rigide d'un parti politique ; sa parole publique suffira.

D'autres constantes peuvent être observées à la suite de son passage au parti. Il dénoncera sans relâche, dans le milieu littéraire et intellectuel, les thuriféraires du système soviétique ou la complaisance tactique qui ne voulait pas désespérer Billancourt. En effet, la manipulation est obvie pour lui, ces gens ne sont plus dans l'erreur excusable : ils mentent effrontément. Leur raison doit leur faire voir que « le plus grand espoir du monde s'est sclérosé dans la dictature la plus efficace du monde »⁸. En outre, il proclame la nécessité d'échapper à l'emprisonnement moral auquel les communistes veulent le condamner : « si vous n'êtes pas avec nous, vous êtes contre nous »⁹. Autrement dit, si vous dénoncez les crimes du stalinisme, vous oubliez les turpitudes du capitalisme. C'est précisément ce que ne fait pas Camus. Ce qui l'exaspère aussi profondément, c'est quand d'aucuns tentent de justifier une injustice d'un côté (Sud, Est) par l'existence d'une injustice semblable de l'autre côté (Nord, Ouest) alors que des deux côtés il y a des victimes à défendre¹⁰. À nouveau, l'auteur veut échapper à cette surenchère stérile et finalement démobilisatrice d'énergies. S'il émet donc une critique systématique à l'encontre de tout totalitarisme, quel que soit son apparentement politique, sa plume demeure vive et « se porte dans la plaie »¹¹ pour déplorer que la démocratie ne mène pas directement à un idéal de justice en dépit de la préservation de la liberté. Ou que l'individualisme libéral ne prenne de la liberté que les avantages et non les devoirs qu'elle contient¹². En bref, pour Camus un point d'équilibre est à atteindre : celui de la liberté bornée par la justice et de la justice limitée par la liberté¹³. L'auteur tente donc, ce qu'on pourrait appeler, faute de mieux, une troisième voie, sorte d'intersection harmonieuse et pleine de hauteur, qu'il s'agit de tenter de mieux circonscrire.

⁷ *Ibid.*, pp. 201-202.

⁸ *Id.*

⁹ C'est le même état d'esprit qui le fera démissionner du comité national de écrivains quand, fin 1944, l'union sacrée contre le nazisme tendra à s'étioler. Camus explique son retrait avec limpidité : « je suis trop mal à l'aise pour m'exprimer dans un climat où l'esprit d'objectivité est reçu comme une critique forcément malveillante et où la simple indépendance morale est si mal supportée » (Jean GRENIER, *Albert Camus. Souvenirs*, Paris, Gallimard, 1968, p. 228).

¹⁰ « À celui qui présente l'esclave des colonies en criant justice, on montre le concentrationnaire russe, et inversement. Et si vous protestez contre l'assassinat à Prague d'un historien opposant comme Kalandra, on vous jette à la figure deux ou trois nègres américains. Dans cette dégoûtante surenchère, une seule chose ne change pas, la victime, toujours la même, une seule valeur est constamment violée ou prostituée, la liberté, et l'on s'aperçoit alors que partout, en même temps qu'elle, la justice est aussi avilie », Albert CAMUS, « Le Pain et la Liberté, 1953 », dans *Conférences et discours 1936-1958*, *op. cit.*, p. 203.

¹¹ Pour paraphraser Albert Londres et rappeler la vocation journalistique de Camus.

¹² Albert CAMUS, « Intervention à la table ronde de civilisation, 1946 », dans *Conférences et discours 1936-1958*, *op. cit.*, p. 75.

¹³ « [...] la limite de la liberté se trouve dans la justice, c'est-à-dire dans l'existence de l'autre et la reconnaissance de l'autre, et [que] la limite de la justice se trouve dans la liberté, c'est-à-dire le droit de la personne à exister telle qu'elle est au sein d'une collectivité », Albert CAMUS, « L'Avenir de la civilisation européenne, 1955 », dans *Conférences et discours 1936-1958*, *op. cit.*, p. 230.

La troisième voie ou le refus des fatalités

Cette troisième voie, pour Camus, est d'abord celle de l'espérance d'un certain idéal qu'il entend opposer aux réalismes, à la politique de puissance, de droite ou de gauche¹⁴. Elle s'exprime initialement dans son refus de se laisser envahir par la haine quand il y a légitimement lieu de combattre un ennemi comme l'hitlérisme. Il ne faut pas qu'à la haine des bourreaux réponde celle des victimes¹⁵. Il importe de juguler l'appétit de haine pour le transformer en « désir de justice »¹⁶. Après la Deuxième Guerre mondiale, une certaine forme d'épuration qui s'apparente à des règlements de compte voire à du lynchage le répugne¹⁷. Parmi les Résistants, il sera de ceux qui, avec Mauriac, demanderont sans l'obtenir la grâce de Robert Brasillach, condamné à mort. En l'occurrence, Camus affiche sa cohérence puisqu'il est par principe opposé à la peine capitale quelle que soit la nature du crime commis.

Surtout, il récuse cette alternative où le seul choix se limite à être victime ou bourreau. Ce que les années de guerre ont montré, c'est la capacité humaine à dépasser la tragédie collective pour communier ensemble vers le retour cosmopolite de la dignité au prix de sacrifices altruistes : « Oui, c'était la grande leçon de ces années terribles que l'injure faite à un étudiant de Prague touchait un ouvrier de la banlieue parisienne et que le sang versé quelque part sur les bords d'un fleuve du centre européen allait amener un paysan du Texas à verser le sien sur le sol des Ardennes qu'il voyait pour la première fois »¹⁸.

Mais le monde demeure en crise. L'immédiat après-guerre est une période indéterminée qui versera dans le manichéisme de la guerre froide. Pour échapper au fatalisme et au réalisme, Camus propose quelques préceptes : une passion pour la vérité afin d'éviter les faux-semblants ; un premier instrument pour diminuer la violence : la suppression de la peine de mort sur toute l'étendue de l'univers¹⁹ ; le refus de faire de la politique un absolu, avec comme corollaire de ne pas imposer une vérité mais de la chercher ensemble pour forger une conscience commune²⁰. À cet égard, il met en garde : « il n'y a rien de plus sûr de sa vérité qu'une idéologie périmée »²¹. Et dans la foulée, il ose abattre deux totems devant lesquels une partie de l'intelligentsia française aime encore se prosterner : « 1789 et 1917 sont encore des dates mais ne sont plus des exemples »²². La troisième voie prônée ici revient à « créer en dehors des partis et des gouvernements des communautés de réflexion qui entameront le dialogue à travers les nations et qui affirmeront par leurs vies et leurs discours que ce monde doit cesser d'être celui des policiers, des soldats et de l'argent pour devenir celui de l'homme et

¹⁴ Albert CAMUS, « Intervention à la table ronde de civilisation, 1946 », dans *Conférences et discours 1936-1958*, op. cit., p. 77.

¹⁵ Albert CAMUS, « Défense de l'intelligence, 1945 », dans *Conférences et discours 1936-1958*, op. cit., p. 28.

¹⁶ Id.

¹⁷ « Il faut croire que le chemin de la simple justice n'est pas facile à trouver entre les clameurs de la haine d'une part et les plaidoyers de la mauvaise conscience d'autre part. L'échec en tout cas est complet », cité par Virgil TANASE, op. cit., p. 185.

¹⁸ Albert CAMUS, « La Crise de l'homme, 1946 », dans *Conférences et discours 1936-1958*, op. cit., p. 49.

¹⁹ *Ibid.*, p. 51.

²⁰ *Ibid.*, p. 52.

²¹ Albert CAMUS, « L'Avenir de la civilisation européenne, 1955 », dans *Conférences et discours 1936-1958*, op. cit., p. 223.

²² Cité par Virgil Tanase, op. cit., p. 222.

de la femme, du travail fécond et du loisir réfléchi »²³. Il s'agit finalement moins d'un programme que d'une approche éthique de la politique et d'un appel au dialogue qui dépasse la polémique²⁴. Dès lors pour Camus « l'action politique et la création sont les deux faces d'une même révolte contre les désordres du monde. Dans les deux cas, on veut donner au monde son unité [...] ». Mais l'artiste distingue là où le conquérant nivelle. Il y a toujours cet appel à la nuance...

On a vu précédemment ce que cette éthique politique impliquait comme positionnement de Camus durant la guerre et la confrontation Est-Ouest. L'analyse peut être étendue à la situation politique en Espagne et à celle qui va surgir en Algérie, deux lieux chers à l'auteur par atavisme.

La lutte contre la banalisation du franquisme et la souveraineté meurtrière

L'Espagne de Franco qui a émergé de la guerre civile est un sujet sensible pour Camus dont les grands-parents étaient originaires de Minorque. Après la Deuxième Guerre mondiale, il s'insurge contre une certaine *Realpolitik* qui, sans considération de la nature du gouvernement, réinsère progressivement l'Espagne dans la communauté des nations pour la faire entrer dans l'UNESCO, par exemple. La critique de Camus est pamphlétaire quand il défend ses amis espagnols : « Vous avez cru que cette terre était celle de Cervantès, de Calderon, de Goya et de Machado. On vous démontre tous les jours qu'elle n'est aux yeux des réalistes que la terre du mercure et de quelques ports qui intéressent les militaires »²⁵.

Le débat dans lequel Camus s'engouffre est assez classique. Dans l'ordre international, on ne reconnaît en général que les États, ce qui leur permet d'interagir avec leurs semblables dans des processus bilatéraux et multilatéraux impliquant notamment la participation à des organisations internationales. Pourvu qu'ils aient une certaine effectivité, à savoir une capacité de gestion de leur territoire et de leur population, les gouvernements ne font pas l'objet d'une reconnaissance ou d'un ostracisme systématiques. Hier comme aujourd'hui, cette pratique incarne la différence entre la diplomatie (la rencontre de l'autre quel qu'il soit) et la politique étrangère (le cas échéant, un messianisme démocratique conditionnant l'étendue d'un partenariat au respect de critères de conditionnalité politique). Camus est plus radical et confond diplomatie et politique étrangère pour appeler au boycott du régime de Franco, l'illégitime. Il n'entend pas se résoudre à une forme d'habitude ou de fatalisme diplomatique. Pour lui, la Deuxième Guerre mondiale n'est pas arrivée à son terme tant que le régime franquiste persistera en Espagne. Sans doute aurait-il été assez surpris de rejoindre sur ce point le rusé Staline qui, à l'ouverture de la conférence de Potsdam en juillet 1945, exigeait aussi un changement de régime en Espagne. La différence résidait bien sûr dans les intentions. L'objectif de

²³ Albert CAMUS, « La Crise de l'homme, 1946 », dans *Conférences et discours 1936-1958, op. cit.*, p. 55.

²⁴ Albert CAMUS, « Le Témoin de la liberté, 1948 », dans *Conférences et discours 1936-1958, op. cit.*, p. 121 : « [...] le dialogue est remplacé aujourd'hui par la polémique. Le XX^e siècle est le siècle de la polémique et de l'insulte ». Cf. aussi Albert CAMUS, « Le Temps de meurtriers, 1949 », dans *Conférences et discours 1936-1958, op. cit.*, p. 140.

²⁵ Albert CAMUS, « L'Espagne ? Je crois que je ne sais plus en parler..., 1946-1947 », dans *Conférences et discours 1936-1958, op. cit.*, p. 110.

Camus était principiel et désintéressé : instaurer la démocratie en Espagne. Quant à Staline, il usait de rouerie pour ne pas appliquer la célèbre déclaration sur l'Europe libérée signée à Yalta en février 1945 et qui prévoyait que les peuples libérés des nazis et de leurs alliés pourraient choisir librement leur gouvernement²⁶. En requérant des alliés anglo-américains ce qu'ils ne pouvaient obtenir (un changement de régime en Espagne qu'ils n'avaient pas libérée), Staline voulait se dédouaner d'avoir imposé son système partout où l'armée rouge avait « libéré » pour s'approprier ou occuper des territoires en Europe centrale et orientale.

Cela étant, Camus protestera encore davantage quand l'Espagne en 1953 sera admise au sein de l'institution spécialisée de l'ONU consacrée à la science, l'éducation et la culture, l'UNESCO. À nouveau, dans la pratique des relations internationales, il n'y avait à l'époque, comme aujourd'hui, rien de très original ni de très scandaleux à cette admission. L'UNESCO n'est pas une instance qui implicitement ou explicitement délivre des brevets de démocratie ou de respectabilité à ses membres comme le feront d'autres organisations²⁷. L'UNESCO n'est qu'une organisation technique avec des objectifs limités, qui par des biais apolitiques, comme la défense d'un patrimoine mondial, tente de rassembler. Avant l'Espagne, la Yougoslavie du despote éclairé Tito y était entrée, de même que des États satellites de l'URSS, ces prétendues « démocraties populaires » dont l'appellation avait tout de l'oxymore et rien du pléonasme. Quelque temps après l'adhésion de l'Espagne, Moscou y bénéficiera d'ailleurs de trois sièges, ceux de la Russie, de la Biélorussie et de l'Ukraine. Cette singularité – trois sièges pour un État fédéral (l'URSS) attribués à trois de ses quinze républiques fédérées – est une faveur que Staline a obtenue lors de la conférence de San Francisco d'avril 1945 pour l'Assemblée générale de l'ONU et certaines institutions spécialisées. Camus n'a cure de ces alchimies diplomatiques, sans doute même les ignore-t-il. Indigné, il va développer une argumentation intéressante pour contrecarrer le réalisme de la vie internationale. Il commence par contester le principe pourtant cardinal de l'ordre et du droit international, celui de la non-intervention dans les affaires intérieures d'un État souverain. Certes, il en connaît le fondement : l'égalité des États suppose que chacun soit maître chez soi. Mais le principe est hypocrite selon Camus : « [...] personne n'a jamais cru réellement, sauf peut-être Ponce Pilate, à la non-intervention en politique étrangère »²⁸. Que se passe-t-il si le voisin de palier commet des crimes à l'abri de sa souveraineté ? Par métaphore, Camus avance ici l'idée qu'il faut tourner le dos à ce voisin infréquentable, arrêter de le saluer comme si de rien n'était, ne plus l'inviter à déjeuner, en faire le paria de l'immeuble. Cette attitude pourrait le faire revenir à de meilleurs sentiments, si tous les

²⁶ Le président du Conseil des Commissaires du Peuple de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, le Premier ministre du Royaume-Uni et le Président des États-Unis d'Amérique y indiquent notamment ceci : « Le rétablissement de l'ordre en Europe et la reconstruction de la vie économique nationale devront être réalisés par des méthodes qui permettront aux peuples libérés d'effacer les derniers vestiges du nazisme et du fascisme et de se donner des institutions démocratiques de leur propre choix. C'est un des principes de la Charte de l'Atlantique que tous les peuples ont le droit de choisir la forme de gouvernement sous laquelle ils entendent vivre et que les droits souverains et l'autonomie, dont ils ont été dépossédés de force par les pays agresseurs, doivent leur être restitués ».

²⁷ Le Conseil de l'Europe, les Communautés européennes, et même l'OTAN qui avait pourtant admis le Portugal de Salazar, laisseront l'Espagne à leurs portes jusqu'à la mort de Franco.

²⁸ Albert CAMUS, « L'Espagne et la culture, 1952 », dans *Conférences et discours 1936-1958*, op. cit., p. 193.

habitants du quartier font de même. Il inverse l'argument de l'intervention : en l'occurrence, garder le contact avec le criminel le rend honorable et constitue une intervention véritable... contre ses victimes ! On sent l'éditorialiste, réfléchi, incisif et un brin utopiste. Il poursuit en retournant également un deuxième argument entendu pour réintégrer l'Espagne dans les organisations internationales, l'opposition naturelle du franquisme à l'encontre du communisme, ce qui en ferait, pour d'aucuns, réalistes, un allié objectif des démocraties. Pour Camus, les compromissions occidentales avec l'Espagne sont contre-productives. Elles renforcent chez les sympathisants communistes présents en Occident le rejet du système parlementaire et leurs convictions anti-démocratiques. L'auteur en conclut que l'adhésion de l'Espagne à l'UNESCO n'est qu'une question de marchandage politique et n'est guère motivée par des considérations culturelles en dépit des joyaux que possède l'Espagne. Écœuré, il se détourne de l'UNESCO qui n'est plus cette société de la culture à laquelle il aspire, « celle des créateurs et des hommes libres »²⁹.

En remettant en cause le caractère absolu de la souveraineté qui, pour faire court, permet d'infliger des souffrances à l'abri des frontières nationales, Camus anticipe les débats qui ne pourront réellement avoir lieu que plus tard, quand le contexte international permettra davantage d'ouverture. Dans les années cinquante, la souveraineté est considérée comme un rempart et une juste revendication. Elle est un rempart contre la subversion communiste, l'hydre capitaliste ou toute autre immixtion dans les affaires intérieures d'un État. La souveraineté est une quête légitime dans le cadre de la décolonisation ; bientôt, même l'ONU affirmera le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Camus, lui, a déjà perçu que les différences de système politique n'atténuent pas la formule de Tércence : « rien de ce qui est humain ne peut nous être étranger ». L'Espagnol croupissant dans les geôles franquiste, l'ouvrier allemand ou l'intellectuel tchécoslovaque qui, en cette même année 1953 avaient cru naïvement, à la mort de Staline, qu'ils pouvaient manifester et se retrouvent aux prises avec la police politique ne sont pas des étrangers, ils demeurent des frères humains avec des droits élémentaires, les droits humains et le premier d'entre eux, le droit à la vie. Camus a une préscience : la non-ingérence ne peut devenir de la non-assistance. La liberté qui règne en Occident doit porter à la fonction tribunicienne critique à l'égard des régimes qui bafouent les droits de l'homme. La *Realpolitik*, la dissuasion nucléaire, l'équilibre de la terreur ne permettent aucune intervention directe mais l'indifférence peut être combattue par le verbe et la philosophie des droits de l'homme. Camus avait vu juste : à terme, les droits de l'homme, revendiqués par les dissidents de l'Est sur la base des accords d'Helsinki de 1975 que la Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) avait simplement rappelés dans une célèbre troisième corbeille non contraignante, allaient devenir une légitime revendication et un instrument de corrosion du totalitarisme soviétique. Par ailleurs, longtemps avant André Glucksmann, Camus avait pressenti que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes qui ouvrait la voie à un large processus de décolonisation ne pouvait devenir un droit des gouvernements postcoloniaux à disposer de leur peuple, sans vergogne, sans

²⁹ *Ibid.*, p. 196.

attention pour le bien-être dans l'ensemble de la population. C'est d'ailleurs ce qu'il pouvait craindre en observant, dépit, la dégradation de la situation en Algérie.

L'aporie algérienne

L'Algérie est une douceur de vivre pour Camus, la terre du bonheur, de l'énergie et de la création. Après l'insurrection de 1954, il rêve encore d'une Algérie heureuse mais celle-ci deviendra une inquiétude, une déchirure, une aporie dont il n'eut pas le loisir de voir l'épilogue, tragique à bien des égards pour lui. Issu de ce terroir, le natif de Mondovi est en pleine empathie avec l'ensemble des habitants peuplant l'Algérie encore française. Il vit le malheur algérien comme une « tragédie personnelle » et ne peut se réjouir « d'aucune mort quelle qu'elle soit »³⁰. Camus considère que le million de Français installés là progressivement depuis plus d'un siècle et les neuf millions d'autochtones arabes et berbères, présents depuis des siècles, doivent pouvoir coexister en harmonie. Il pense que les mentalités sont appelées à évoluer et que la ségrégation de droit ou de fait sera à terme éliminée. En réalité, il est pour l'assimilation et l'exposera à deux illustres personnages qu'il aura l'occasion de brièvement rencontrer. Chez Pierre Mendès-France, il sentira l'écho possible de ses vues mais le mandat du président du Conseil fut trop court pour faire progresser l'idée. Chez de Gaulle ce sera d'emblée peine perdue, le général considérant l'assimilation comme impossible et cherchant à se retirer sans trop de dommage du bourbier. Ici aussi, la troisième voie prônée par Camus est singulière et provoque l'irritation des deux camps retranchés : les partisans du *statu quo* de l'Algérie française estiment qu'il va trop loin, les indépendantistes le prennent pour un naïf ou, pire, soupçonnent une défense des siens plutôt qu'une évolution harmonieuse pour tous. Camus s'évertue à réduire la violence d'où qu'elle vienne et proclame haut et fort qu'elle est inacceptable. Il dénonce le meurtre d'innocents et le cycle sans fin des bombes et de la répression. Quand il le peut, il plaide pour la modération dans les condamnations, fidèle à son credo contre la peine de mort. En vain, il escomptait un préalable, la renonciation à la violence contre les innocents, et une perspective, la négociation. Celle-ci arrivera surtout après sa mort mais déchainera une violence encore pire à certains égards, qui empêchera définitivement la cohabitation harmonieuse des indigènes et des immigrés.

Camus cherchait une sorte de Nelson Mandela, un être capable d'envisager une Algérie ouverte à tous, où ni la majorité, ni la minorité ne verserait dans la tyrannie. Il ne l'a pas trouvé cet homme providentiel et la coexistence est devenue impossible. Son appel à la trêve civile de janvier 1956 restera comme la trace d'une tentative avortée mais d'un nécessaire baroud d'honneur dans son chef : « Cette réunion devait donc avoir lieu pour montrer au moins que toute chance de dialogue n'est pas perdue et pour que, du découragement général, ne naisse pas le consentement au pire »³¹. Cette trêve, certains n'en

³⁰ Albert CAMUS, « Appel pour une trêve civile en Algérie, 1956 », dans *Conférences et discours 1936-1958, op. cit.*, p. 287.

³¹ *Ibid.*, p. 286.

voulaient pas et d'autres faisaient semblant d'y accorder de l'importance par pure tactique dilatoire³². Ne pouvant rien obtenir au bout du compte, Camus préférera le silence et l'action discrète pour éviter les condamnations à mort.

Par rapport à la question algérienne, un bout de phrase de Camus semble être entré dans la légende. Il importe de reconsidérer cet aphorisme puisqu'il est cité à tort et à travers. Il s'agit de la fin de la réponse que l'auteur aurait donnée à un étudiant algérien passablement remonté lors d'une conférence en Suède en marge de sa réception pour le prix Nobel de Littérature fin 1957. Le conditionnel est de mise car trois versions circulent sans que la certitude puisse être établie : « Si c'est cela la justice, je préfère ma mère » ; « je préfère ma mère à la justice » ; « Je suis pour la justice, mais s'il me faut choisir entre la justice et ma mère, je choisis ma mère »³³. *Horresco referens*, tant ce bout de phrase sorti de son contexte a suscité la polémique. Camus, bien sûr, n'a jamais voulu dire que la défense de sa famille passait avant la justice. Dans le climat assez échauffé du débat où l'étudiant algérien prononçait plus une diatribe qu'il ne posait une question, Camus s'assura d'abord qu'il pouvait reprendre la parole et, ensuite, en pleine continuité avec ce qu'il avait défendu jusque-là, s'explique³⁴. La justice, qui pourrait potentiellement passer par la décolonisation complète, même s'il plaide pour une autre solution, ne peut s'imposer à la pointe de l'épée, par la violence aveugle, au détriment de la liberté des individus, menacés dans leur chair. En procédant à de la violence indiscriminée, le mouvement indépendantiste arabe risque de tuer sa mère demeurée en Algérie. Camus ne peut consentir à ce genre de méthode et si c'est cette justice-là que d'aucuns veulent imposer, il choisit la protection de sa mère. C'est le débat déjà évoqué de la liberté qui doit borner la justice. Ni plus, ni moins, mais dans les clivages de l'époque qui seront bientôt irréconciliables, la formule, répétée de manière lapidaire, est un brûlot.

Des voix comme celle de Camus ont manqué dans la suite des événements. On l'aurait entendu stigmatiser le putsch des généraux, l'extrémisme meurtrier de l'OAS, l'autoritarisme ne souffrant pas le pluralisme du FLN... Il aurait peut-être trouvé les mots pour sauver ou accueillir les Harkis, pour mieux encadrer les rapatriements massifs des populations d'origine européenne et pour les réintégrer dans la communauté nationale... Et sans doute, aurait-il déploré l'indifférence du général de Gaulle à leur égard, plus préoccupé dans le cadre de sa politique d'indépendance de conclure des accords avec le nouveau pouvoir algérien pour encore bénéficier de l'utilisation du Sahara pour les essais atomiques français.

³² Herbert R. LOTTMAN, *op. cit.*, pp. 577-586.

³³ Dès 1956, dans la foulée du dépit que lui occasionnait l'impossibilité de mettre sur pied une trêve civile, Camus avait déjà entrevu le dilemme : « Si un terroriste jette une grenade au marché de Belcourt que fréquente ma mère et qu'il la tue, je serais responsable dans le cas où, pour défendre la justice, j'aurais également défendu le terrorisme. J'aime la justice, mais j'aime aussi ma mère », cité par Herbert R. LOTTMAN, *op. cit.*, p. 586. Virgil Tanase (*op. cit.*, pp. 332-333) décrit les origines des trois versions de la formule. Quoi qu'il en soit, il n'était pas difficile de comprendre le sens que voulait insuffler Camus par ces propos.

³⁴ Olivier TODD, *op. cit.*, pp. 699-700.

En conclusion : une hypothétique postérité politique

Après sa mort, à moyen terme, beaucoup d'événements ont largement donné raison aux combats de Camus. Les régimes autoritaires anachroniques de la péninsule ibérique ainsi que ceux de l'URSS et de ses satellites se sont effondrés. L'Algérie nouvelle n'a jamais véritablement trouvé la voie démocratique. Mais les pensées politiques de Camus esquissées ci-avant ont-elles eu une forme de postérité politique ?

Assurément, tous les mouvements antitotalitaires pouvaient se revendiquer de lui. On pense en particulier à cette gauche française qui virera sa cuti stalinienne, maoïste et soixante-huitarde pour découvrir le goulag, Soljenitsyne, les champs de la mort des Khmers rouges et se mettre à défendre les droits de l'homme et les libertés fondamentales à l'Est et en Chine, en particulier. Il y a aussi du Camus, de l'autre côté du rideau de fer, chez Sakharov, Havel, Kuron et dans tous les comités Helsinki mis sur pied en URSS, en Pologne et en Tchécoslovaquie pour revendiquer la troisième corbeille de l'Acte final de la CSCE. L'avènement d'un syndicat libre en Pologne, Solidarnosc, en 1980 aurait réjoui Camus qui, en 1956, lors de la répression des émeutes de Poznan écrivait : « [...] dans un pays normal [...], les libertés syndicales autorisent la lutte pacifique pour les revendications ouvrières »³⁵. En termes particulièrement imagés, il dénonçait le chef du gouvernement polonais qui avait indiqué que quiconque lèverait la main contre le peuple se la ferait couper : « Si cette sanction était aussi certaine que ce que le dit le président du Conseil polonais, alors son pays et quelques autres, soyons-en sûr, seront bientôt gouvernés par un état-major de manchots »³⁶.

De même, tous les aventuriers de l'humanitaire, soucieux de soigner sans frontières, indépendamment des prescrits d'une souveraineté stricte, auraient eu ses faveurs. L'auteur aurait sans doute applaudi à l'éclosion de l'idée d'une responsabilité de protéger dans le chef des États et subsidiairement au profit du Conseil de sécurité, même s'il aurait trouvé les contours de la notion limités aux crimes les plus graves beaucoup trop restreints. Dans cette perspective, Camus a dû se retourner dans sa tombe, à la fois d'étonnement et d'aise, quand les jeunes Kouchner et Glucksmann incitèrent Sartre et Aron à franchir le perron de l'Élysée pour demander au président Giscard d'Estaing en 1977 de secourir les réfugiés vietnamiens errant en mer sur des *boat people*, après avoir fui le « paradis » vietminh instauré à Saigon en 1975...

Camus aurait-il vu *in fine* dans l'alliance de la social-démocratie incarnée par Spaak et de la démocratie chrétienne de Schuman ou d'Adenauer cet équilibre entre la liberté et la justice auquel il aspirait ? Les vertus de cette coalition apte à forger l'intégration européenne et, plus tard, à la faire fonctionner au sein du Parlement européen l'auraient-il convaincu ? En tous cas, il avait pressenti ce qu'une dynamique intégrative en Europe pouvait ôter comme difficultés, même s'il escomptait trop la voir s'étendre à l'ensemble de l'espace méditerranéen : « Demain, si seulement l'Europe s'accorde avec

³⁵ Albert CAMUS, « Poznan, 1956 », dans *Conférences et discours 1936-1958*, op. cit., p. 300.

³⁶ *Ibid.*, pp. 300-301.

elle-même, des flots de richesses couvriront le continent et, débordant jusqu'ici [en Afrique du Nord], rendront nos problèmes périmés et nos haines caduques »³⁷.

Au XXI^e siècle, la pensée de Camus est encore un puissant antidote contre le terrorisme où qu'il frappe et qu'aucune cause ne peut légitimer. Inconditionnellement opposé à la violence indiscriminée, Camus refuse d'avance toute justification sociologique, anthropologique, politique ou historique pour la mort d'innocents. Il peut certes y avoir une série de facteurs d'explication mais jamais de causes objectives de justification. Ni le milieu social, ni les difficultés psychologiques, ni la conjoncture politique, ni le poids d'une histoire douloureuse : Camus ne cède rien au nom de la liberté, du droit de chaque personne à l'existence, mais sans se laisser aller à la haine, au nom de la justice qui impose de ne jamais répliquer sur le même mode que les terroristes. Camus demeure bien l'incarnation du réfractaire à toute tentative de manipulation dans le champ politique.

³⁷ Albert CAMUS, « Appel pour une trêve civile en Algérie, 1956 », dans *Conférences et discours 1936-1958, op. cit.*, p. 297.

Bibliographie

- CAMUS Albert, *Conférences et discours 1936-1958*, Paris, Gallimard, 2017. FOLIO.
GRENIER Jean, *Albert Camus. Souvenirs*, Paris, Gallimard, 1968.
LOTTMAN Herbert R., *Albert Camus*, Paris, Seuil, 1978.
TANASE Virgil, *Camus*, Paris, Gallimard, 2010, p. 212. FOLIO.
TODD Olivier, *Albert Camus. Une vie*, Paris, Gallimard, 1996.